

Eveil à la diversité linguistique (MS et GS)

CADRAGE DÉPARTEMENTAL

Chaque projet de classe(s) s'inscrit dans un axe du projet d'école. Pour se faire, les équipes enseignantes se réfèrent au cadrage départemental ci-dessous.

OBJECTIFS

- **Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions** : « découvrir l'existence de langues, parfois très différentes de celles qu'ils connaissent » ; prendre conscience que « la communication peut passer par d'autres langues que le français ». (Programme 2015)
- **Apprendre ensemble et vivre ensemble** : combattre toutes les discriminations à travers un projet reconnaissant la culture familiale comme pouvant être une richesse complémentaire à celle de l'école
- **Explorer le monde** : « une première découverte de pays et de cultures pour les ouvrir à la diversité du monde. » (Programme 2015)
- **Coéducation** : renforcer le lien école-familles, valoriser les compétences des familles en les faisant participer à la vie de l'école en leur permettant de prendre part à des situations scolaires pour endosser le rôle de parents d'élève.

CHOIX DES LANGUES

Il ne s'agit pas de proposer un apprentissage précoce d'une langue ou d'une autre. En étudiant différentes langues, l'enfant appréhende une démarche qui nécessite de développer une attitude de curiosité, d'écoute, de premières tentatives de reproduction. Cette posture contribuera aux apprentissages ultérieurs d'une langue. Les enseignants pourront observer, par ailleurs, la façon dont les élèves se mobilisent de manière identique d'une langue à l'autre.

Pour garantir la notion de diversité linguistique non exclusive, il convient de choisir au moins 2 ou 3 langues autres que le français parmi « les langues régionales, les langues étrangères et la langue des signes française (LSF) » (Programme 2015).

Les objectifs de coéducation prennent toute leur dimension dans le cas d'un éveil aux langues maternelles des enfants présents dans l'école, avec l'appui des parents.

LES INTERVENANTS

Dans tous les cas, l'intervention d'adultes extérieurs pour mener les activités doit se faire sous la responsabilité pédagogique et en présence de l'enseignant(e) titulaire de la classe.

Dans la plupart des cas, il s'agit de la participation de parents, soumise à l'autorisation du directeur ou de la directrice avant la première intervention (cf. formulaire) ainsi qu'une information à l'inspecteur(trice) de la circonscription.

En revanche, si ces personnes interviennent sur des temps pour lesquels elles sont rattachées à une structure associative et sont rémunérées par celle-ci, il y a lieu de rédiger une convention. Le/la directeur/trice prend l'attache du conseiller pédagogique de la circonscription pour se renseigner sur les démarches administratives à engager.

L'intervenant anime les séances exclusivement dans la langue cible, sans jamais avoir recours au français.

Les gestes, mimiques et supports sont conçus pour favoriser la compréhension des situations. Dans le cadre d'un éveil linguistique, la recherche d'une traduction n'est en aucun cas un objectif.

LA PLANIFICATION ET L'ORGANISATION DES ACTIONS OU DU PROJET

Un emploi du temps sur la période ciblée est à élaborer. Il doit prévoir : un temps d'observation des pratiques scolaires pour l'intervenant en amont de ses interventions ; un temps de préparation conjoint intervenant/enseignant(e) ; un temps de régulation à l'issue des premières séances pour valider les choix effectués ou les amender.

LE CHOIX DES OUTILS ET DES SITUATIONS

« Des situations ludiques (jeux, comptines...) ou auxquelles ils [les élèves] peuvent donner du sens (DVD d'histoires connues par exemple) » (Programme 2015) sont privilégiées.

C'est par le jeu et par la communication que les enfants vont adopter des attitudes et des habitudes qui vont faciliter leur flexibilité cognitive, leur ouverture à l'autre. Ils vont développer des capacités à prendre des indices pour comprendre, pour imiter, pour commencer à mémoriser.

Si on parle d'éveil, la structuration des séances reste un facteur déterminant pour la construction de repères et une participation plus active des élèves. Les équipes enseignantes s'appuieront sur les ressources disponibles sur ce site départemental et celui du site langues vivantes.